

**Syndicat mixte pour l'Elimination et la
VALorisation des DEchets ménagers du
Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	12

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 24 septembre à 11H30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 17 septembre 2025, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Janique FONTAINE (suppléante de M. LOEUILLEUX), Corinne NOËL, Messieurs Guy ALLEMAND, Marc BOUTROY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Bernard HENON, Laurent LENOIR, Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. MIGNONET), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Frédérique VAN ROOY, Messieurs Charles COUSIN, Bruno DEMILLY, Claude KIDAD, Guillaume LOEUILLEUX (suppléé par Mme. FONTAINE), Jacques LOUCHEZ, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Janique FONTAINE

P2-09-2025 : NOEL DES AGENTS DU SEVADEC – ANNEE 2025

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant que le SEVADEC entend manifester sa reconnaissance envers ses agents à l'occasion des fêtes de fin d'année,

Considérant que l'octroi de chèques cadeaux permettra d'améliorer les conditions de vie des agents,

Considérant que cette mesure contribue au maintien d'un bon climat social au sein de la structure,

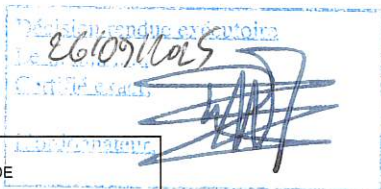
Monsieur le Président indique aux membres du Comité que le SEVADEC souhaite octroyer, à l'occasion des fêtes de Noël, un cadeau aux agents du syndicat.

Les bénéficiaires sont les agents titulaires, stagiaires, sous contrat aidé et auxiliaires ayant accompli au minimum 6 mois d'activité au sein des services du SEVADEC ou 400 heures de travail au cours de l'année 2025.

Le montant attribué par agent se matérialisera par l'octroi d'un chèque « cadeau ».

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 17 septembre 2025, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'OCTROYER** des chèques « cadeau » aux agents du SEVADEC au titre des fêtes de Noël,
- **DE FIXER** le montant attribué à 100 € par agent,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à cette fin.



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

Pour Copie Conforme,
Le Président,

SEVADEC
62101 CALAIS CEDEX